



PLAN DE PROTECTION – COVID 19

Accueil libre du CAP

Commune d'Epalinges

Version 01.03.2021

Lieu et cadre d'application

Le Centre d'animation socioculturel Palinzard - CAP propose un accueil libre aux jeunes de la commune à partir de 12 ans. Cet espace vise à offrir un accueil en libre adhésion dans un espace qui favorise la rencontre, l'échange, l'autonomie et le vivre ensemble.

Deux animatrices et animateurs socioculturel-le-s sont toujours présents, disponibles auprès des jeunes et garants du cadre. En complément, des activités et sorties culturelles et de loisirs sont organisées ponctuellement.

La pratique de l'accueil libre est aujourd'hui fortement chamboulée par les mesures liées à la crise sanitaire. Toutefois et malgré certaines mesures exceptionnelles temporaires, il nous paraît important que le CAP puisse maintenir une offre qui lui permette de rester en lien avec les jeunes de la commune.

1. Ouverture

L'accueil libre du CAP est ouvert aux horaires suivants :

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 16h – 19h

Vendredi : 16h-22h *

Samedi : 15h-19h

Dimanche : 14h-18h

* les repas du vendredi sont annulés

2. Restriction et termes de capacité et âges

L'accueil libre et ses activités sont accessibles à tou.te.s les jeunes né.e.s à partir de du 1.01.2001.

Dans le cas où au moins un.e professionnel.le du CAP est présent.e : un nombre maximum de 25 personnes (professionnel.le.s compris.e.s) est autorisé à l'intérieur des locaux de l'accueil libre, aux abords du centre et lors d'activités organisées à l'extérieur.

3. Traçabilité

La traçabilité est garantie : l'équipe d'animation tient à jour une liste de présence, gardée 14 jours puis détruite. La liste est transmise aux autorités cantonales si besoin. Elle n'est utilisée à aucun autre dessein. Les jeunes sont informé.e.s de cette démarche.

4. Distanciation physique et port du masque

- En principe, une distance de 1,5 mètre doit être maintenue.
- A partir de 12 ans, le port du masque est obligatoire pour participer aux activités. Cette règle s'applique autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

5. Mesures d'hygiène

- Les jeunes se lavent les mains en entrant et en sortant du centre
- Les animateurs/adultes se désinfectent et se lavent régulièrement les mains
- Le matériel et les locaux sont désinfectés à chaque ouverture de l'accueil libre
- Les locaux sont aérés plusieurs fois par jour
- Les affiches à propos des règles d'hygiène et de conduite de l'OFSP sont imprimées et affichées de façon à être bien visibles.
- Le matériel sanitaire et correspondant nécessaire (désinfectant, essuie-mains jetables/mouchoirs en papier, distributeur de savon, poubelles fermées) est mis à disposition à l'intérieur du centre.

6. Activités

- Les jeunes peuvent utiliser le matériel du centre. Entre chaque utilisation, les jeunes et/ou les animateurs désinfectent le matériel avec soin.
- Le matériel qui ne peut pas être désinfecté (jeux de cartes, jeux de société etc.) est mis en quarantaine pendant 24h.
- Le kiosque est fermé. Aucune distribution de nourriture et de boissons.
- Les jeunes peuvent consommer la nourriture qu'ils ont eux-mêmes apportée, mais uniquement à l'extérieur du centre.
- Les activités à l'extérieur des locaux sont privilégiées et encouragées.

7. Symptômes

Les participant.e.s présentant des symptômes de Covid-19 (toux sèche, fièvre, difficultés respiratoires) ne sont pas autorisés à participer aux activités. Ils et elles doivent rester à la maison, voire être isolé.e.s selon les prescriptions éventuelles du médecin cantonal.

Si un participant se sent fébrile ou présente des symptômes de Covid-19 pendant l'activité, il quitte immédiatement les lieux, rentre chez lui et s'isole. Il appelle la hotline 0800 316 800 ou se soumet à un « Coronacheck » sur le site internet de l'OFSP. Il suit les instructions qui lui sont ordonnées. En cas de test positif, il informe les autorités cantonales de sa participation à nos activités.

Pour tout ce qui n'est pas précisé dans ce document, le CAP suit le concept émis par la commune